

Un an 50 francs. Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Les Départements — Nord, Pas-de-Calais, Somme, — Les Départements de l'Est, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

NOUVELLES DU JOUR

Menaces de mort adressées au peintre Detaille

Paris, 23 février. — Le peintre Detaille a reçu une quantité de lettres anonymes, le menaçant de mort s'il envoyait ses tableaux à l'exposition de Berlin.

Le voyage de l'impératrice Frédéric en France et en Italie

Paris, 23 février. — C'est en dehors de l'Empereur que la résolution a été prise par l'impératrice de faire le voyage d'Italie. Guillaume II aurait donné son consentement au dernier moment.

Le budget militaire en Belgique

Berlin, 23 février. — Un parlement allemand M. Windthorst développe une proposition de prime aux sous-officiers ayant douze ans de service; il demande son vote à une majorité de 2/3.

Les incidents du voyage de l'impératrice Frédéric à Paris et à la Presse allemande

Berlin, 23 février. — La Gazette de Cologne dit que s'il y a encore des Allemands, dit-elle, qui croient qu'il faut se méfier de nos journaux, ils se trompent. Ce ne serait pas seulement lâche, ce serait fou. Il faut qu'il sorte d'une bouche auguste des mots vigoureux.

Le général Boulanger

Jersey, 23 février. — On dit que le général Boulanger ne retournerait pas à Jersey.

L'état du prince Jérôme s'aggrave

Rome, 23 février. — L'état du prince Jérôme se serait aggravé, une nouvelle consultation va avoir lieu; on confirme que la famille aurait été prévenue.

Le Conseil supérieur du travail

Paris, 23 février. — Le Conseil supérieur du travail, réuni, ce matin, sous la présidence de M. Challemel-Lacour, a voté le texte définitif du projet sur la protection du travail.

Le général Boulanger

Paris, 23 février. — On dit que le général Boulanger ne retournerait pas à Jersey.

L'état du prince Jérôme s'aggrave

Rome, 23 février. — L'état du prince Jérôme se serait aggravé, une nouvelle consultation va avoir lieu; on confirme que la famille aurait été prévenue.

Le Conseil supérieur du travail

Paris, 23 février. — Le Conseil supérieur du travail, réuni, ce matin, sous la présidence de M. Challemel-Lacour, a voté le texte définitif du projet sur la protection du travail.

Le général Boulanger

Paris, 23 février. — On dit que le général Boulanger ne retournerait pas à Jersey.

L'état du prince Jérôme s'aggrave

Rome, 23 février. — L'état du prince Jérôme se serait aggravé, une nouvelle consultation va avoir lieu; on confirme que la famille aurait été prévenue.

Le Conseil supérieur du travail

Paris, 23 février. — Le Conseil supérieur du travail, réuni, ce matin, sous la présidence de M. Challemel-Lacour, a voté le texte définitif du projet sur la protection du travail.

net qui n'a pas su prévoir les conséquences du voyage de l'impératrice d'Allemagne en France et en Italie.

La discussion du tarif général des douanes

Paris, 23 février. — Il est certain que la Chambre décidera mardi, de commencer le 10 mars, la discussion du tarif général des douanes.

Le renouveau des sous-officiers

Paris, 23 février. — Les avantages accordés par la loi de 1889 aux sous-officiers rengagés ont eu pour effet d'augmenter sensiblement le nombre des rengagés, qui a atteint 17,000, au lieu des 10,000 prévus au Budget.

M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot

Paris, 23 février. — M. Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure de Roubaix, est rangé dans la 3e classe.

Le tarif douanier

Paris, 23 février. — M. Méline a communiqué à la commission des douanes son rapport général qui a été adopté sans les réserves faites par MM. Lockroy et Aynard au nom de la minorité libre-échangiste de la commission.

M. Méline déposera son rapport mardi prochain et en même temps le projet de loi sur le tarif général des douanes; la discussion pourra s'engager huit jours après le dépôt du rapport.

Les rapports de MM. Bourgeois (Jura) sur les filets et les tissus de laine et de l'Évier de Lescan sur les filets de pêche.

M. Thomson demande, au nom du sous-secrétaire d'Etat aux colonies, que les produits importés d'une colonie dans une autre colonie soient soumis au même régime que ceux importés de France aux colonies, en restreignant toutefois cette franchise aux produits originaux des colonies; cette disposition est adoptée.

La commission décide également que la franchise ne sera pas accordée aux produits anglais qui ont traversé les Indes comme les arachides et les cafés, pour venir aboutir à notre colonie de Pondichéry.

Les amendements suivants viennent d'être déposés sur le projet de loi sur le tarif général des douanes: le premier présenté par MM. le baron des Rotours et le Gavrian, députés, tend à réduire comme suit le paragraphe 3 du n° 198 à venir du tarif général des douanes: les vins de la France à l'essence et à l'huile décolorés, par 100 kilos de droits de 60 francs de tarif général et 50 francs de tarif minimum.

Le second, présenté par M. des Rotours, vise les produits chimiques et autres oxydes de plomb, de 5 francs 70 et de 4 fr. 70 à l'essence de plomb et de 8 fr. 10, le carbonate de plomb cérique en poudre et le carbonate de plomb broyé à l'huile 12 francs et de 6 francs.

Exécution capitale à Besançon

Besançon, 23 février. — L'exécution de Clémenton a eu lieu à six heures sans incident. Le condamné est mort sans prononcer une parole.

La santé du Pape

Rome, 23 février. — Les bruits qui ont couru au sujet du mauvais état de la santé du pape sont faux.

Un terrible tempête

Mexico, 23 février. — Une tempête violente règne sur les côtes du Yucatan. A San Felipe, un brick, deux goélettes, treize canots ont été naufragés. Destruction de deux navires et de deux canots.

Au conseil des ministres

Paris, 23 février. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

Le plus grand parti de la séance a été consacré à un échange de vues sur l'interpellation relative à l'Algérie.

L'ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS DE LILLE

M. Yves Guyot a soumis à la signature du président de la République un projet de loi portant ouverture d'un crédit destiné à l'achèvement de la construction de l'école des arts et métiers de Lille.

La Chambre de commerce

M. Jules Roche, ministre du commerce a annoncé à ses collègues que M. Marie, directeur du commerce extérieur, demandait au ministre la retraite, en même temps que M. Paul Dière, conseiller d'Etat, est nommé commissaire du gouvernement pour la discussion du tarif général des douanes et est chargé temporairement de la direction du commerce extérieur.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

M. Roche. — Il y a un mois, M. le ministre de l'Intérieur a appelé la Chambre de rouvrir mon interpellation à un mois. Je constate qu'elle a eu, en tout cas, pour effet, d'avancer le dépôt du projet de loi annoncé depuis le 21 janvier 1891 (fruit de conversations particulières).

M. Roche s'efforce de prouver que, contrairement à l'usage, les députés de la Chambre de Roubaix de Paris sur les fonds provenant du pari mutuel sont incontestables.

M. Roche. — Il paraît que le silence est le privilège des ministres.

M. Terrail-Mermoz entre en séance et va s'asseoir au banc d'opposition, tous les députés boulangistes passent à travers sans le laisser seul.

M. Ernest Roche. — La ville de Paris a fait entendre à plusieurs reprises sa réclamation.

M. Constant. — L'interpellation se réserve pour le moment de critiquer le gouvernement quand même, puis de proposer, par exemple, de lui retirer le droit de répartir les droits de pari mutuel d'un bien à l'autre.

M. Ernest Roche. — Je dépose l'ordre du jour suivant: « La Chambre, considérant que des engagements du ministre l'obligeant à aller à la ville de Paris pour faire passer le projet de loi sur le pari mutuel, et que, par suite, il ne peut être question de l'interpellation relative à l'Algérie, passe à l'ordre du jour pur et simple et repousse par 387 voix contre 41.

M. Develle, ministre de l'Agriculture, parle en faveur du projet et demande à la Chambre de le voter.

Après une réplique de M. E. Roche, M. Michou demande à la Chambre de décider qu'elle ne passe pas à la discussion des articles (T. S. bis, n° 1).

M. de Kerjégu, rapporteur, demande, au contraire, à la Chambre de voter le projet de loi. (T. S. bis, n° 1).

M. Goussot, combat le projet.

M. Goussot. — Le gouvernement n'a jamais entendu le règlement de jeu, il en serait incapable; ce n'est pas une œuvre de police, comme on l'a dit, qui fait faire, vous vous êtes trompés, mais c'est une œuvre de justice. C'est parce que nous étions arrivés à une situation délicate que le gouvernement vous a demandé de régulariser les personnes qui ont été punies, mais on se convaincra que ce n'est pas une œuvre de justice, mais une œuvre de régularisation.

Si la Chambre me dit: Il me réponde de régulariser le pari mutuel, je suis prêt à accepter, mais on ne peut pas l'installer ici ni ailleurs. (Très bien.) Que la Chambre me dise que la nomination aura lieu, et j'y aurai plus ni pari mutuel, ni bookmakers. (Agitation prolongée.)

Après quelques mots de M. Tony Revillon qui dit qu'il est prêt à accepter la proposition de loi, le passage à la discussion des articles est mis aux voix.

Les discussions sont très vives pendant l'opération du scrutin.

Le passage à la discussion des articles est repoussé par 383 voix contre 149.

Une vive agitation suit la proclamation du scrutin. On remarque beaucoup le départ de M. Develle qui quitte la séance sans un mot dans un état de mal entendement visible.

Sur la proposition du gouvernement la Chambre vote à l'ordre du jour de lundi le projet de loi sur le régime des sucres.

La Chambre repousse la demande de M. Rouvier tendant à fixer à jeudi la nomination de la commission du budget et décide que la nomination aura lieu samedi.

La séance levée à 5 h. 33 est renvoyée à lundi.

DANS LES COULOIRS

Paris, 23 février. — Les couloirs sont très animés, malgré l'absence de séance.

On causait beaucoup de la discussion de l'interpellation sur l'Algérie, qui ne sera peut-être pas close lundi; le débat se terminera mardi, mais avec une demande de nomination d'une commission d'étude. M. Isaac déposera un ordre du jour dans ce sens.

De nombreux députés ont remarqué que le conseil des ministres de ce matin s'est occupé de l'interpellation en cours de discussion devant le Sénat.

Comme l'ordre du jour pur et simple ne sera pas demandé le gouvernement repousserait une demande d'urgence et elle serait repoussée, mais se rallierait à la demande de nomination d'une commission d'étude.

En ce qui concerne les événements d'outre-Rhin, l'opinion au Sénat est que dans le cas actuel, un pessimisme outré est de mise, mais que la nomination aura lieu samedi et un peu de calme fera disparaître.

VOIX D'OUTRE-TOMBE

Le penchant d'une des montagnes faisant partie de la chaîne des Cévennes, s'éleva le château d'Allaire, antique manoir aux formes massives et aux vastes proportions. Le château d'Allaire, depuis longtemps inhabité. Un régisseur, qui demeura à proximité, veillait à ce qu'il fit préserver des ravages du temps; mais toutes bornes astrictes nécessaires.

Vingt-deux ans auparavant, le comte d'Allaire avait amené une jeune et charmante femme qui devait épouser. La comtesse Marie était une délicieuse créature, à la beauté pure et délicate. Elle était dans un style imagé et pittoresque plusieurs voyages accomplis par lui et sa jeune compagne. Il parlait avec attendrissement de sa petite Hélène dont les grâces naïves portaient la joie dans son âme.

Tout à coup le journal se trouvait interrompu; il était repris au bout de quelques mois; mais une tristesse navrante s'y trouvait empreinte. La comtesse Marie n'était plus et son époux exhalait sa douleur en termes amers et désespérés. Le monde lui apparaissait comme un pieux hommage à l'épouse charmante qu'il venait de perdre.

En lisant ces pages, Hélène ressentait une impression poignante. Elle remarquait bientôt que la pression poignante n'existait plus dans les idées, et à mesure qu'elle avançait dans sa lecture le style devenait tout à fait diffus, incolore. Plus de doute! la douleur avait troublé la raison du comte d'Allaire; il avait cessé d'être le maître de sa pensée, et une idée fixe l'absorbait entièrement, celle de revoir la jeune femme si cruellement enlevée à sa tendresse.

Ces pages étaient remplies pour Hélène d'un intérêt palpitant, et une circonstance particulière était de nature à augmenter encore l'émotion et la surprise qu'elle lui faisaient éprouver.

Ainsi que nous l'avons vu déjà, après la mort de son père Hélène avait été emmenée par son tuteur, le baron de Lesparre. Celui-ci avait une fille et nommée Alberte.

Les jeunes filles furent élevées ensemble dans un couvent de Paris et, en rentrant chez son tuteur, mademoiselle d'Allaire se vit l'objet de prévenances et d'attentions de la part de son cousin.

Il désirait ardemment l'épouser; elle n'éprouvait pour lui qu'une antipathie fortement prononcée.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Cour-Sé-Renne 6 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 23. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

o. C'était un jeune fat plein de suffisance, n'ayant aucune portée dans l'esprit, et qui ne perdait aucune occasion d'étaler ses vaniteuses prétentions. Madame et mademoiselle de Lesparre étaient à l'heure de degré mondaines et frivoles; mais leur contact n'avait pu transformer mademoiselle d'Allaire, et l'idéal rêvé par la jeune fille était tout opposé à Albert de Lesparre.

Elle rencontra dans le monde — un jeune officier qui produisit sur elle une impression profonde. On le nommait Georges de Valbrun, et il jouissait à une haute valeur intellectuelle d'un extérieur aimable et séduisant.

Ses parents avaient connu le comte et la comtesse d'Allaire; il se rappelait les avoir vus à la maison paternelle. Ces souvenirs évoqués par lui attirèrent tout d'abord l'attention d'Hélène sur le brillant officier.

Elle en vint bientôt à aimer ce jeune homme qui alliait à un mâle courage une vive et profonde sensibilité. De son côté, M. de Valbrun se sentait doucement attiré vers Mademoiselle d'Allaire, qui lui apparaissait douée de dons les plus charmants du cœur et de l'esprit.

Un soir, au milieu d'une fête, il osa lui parler de son amour, et lui demanda s'il pouvait solliciter un mariage. La jeune fille, profondément émue, ne put que balbutier quelques paroles; mais Georges comprit qu'il était tendrement aimé.

Ce fut là, pour Hélène, un moment béni, un moment radieux; il lui semblait qu'un monde féérique et enchanté venait d'apparaître soudain à ses regards. Deux jours plus tard, son tuteur l'appela dans son cabinet. Le visage de M. de Lesparre avait une expression sévère, et elle comprit sur-le-champ qu'il avait une communication importante à lui faire.

La jeune fille se prit à trembler.

— Ma chère Hélène, lui dit-il d'un ton affectueux, votre main est demandée par M. de Valbrun que vous avez rencontré dans différents salons.

Un rayon de joie éclaira le visage de Mademoiselle d'Allaire.

— Eh bien! reprit-elle avec élan, je suis prête à devenir sa compagne, car j'éprouve pour lui la plus haute estime, et nul ne me paraît plus digne d'attachement.

— Ce mariage est impossible, reprit froidement le baron.

— Impossible, et pourquoi donc? fit la jeune fille d'une voix éteinte.

— Je vais vous l'apprendre; mais je vous dirai d'abord que je suis vraiment affligé des déceptions que j'ai à vous faire entendre, car il me faut accuser devant vous votre mère.

— Ma mère!

— Hélas! oui, la comtesse d'Allaire avait été infidèle à tous ses devoirs en faveur du baron de Valbrun, le père de Georges. Elle avait déjà cessé de vivre, quand des lettres tombées par hasard entre les mains de son époux, apprirent à celui-ci ces relations coupables qu'il n'avait jamais soupçonnées.

— Eperdu de colère et de désespoir, il provoqua le baron de Valbrun un jour ce celui-ci, sans défense, était venu lui rendre visite dans son château.

— Un duel eut lieu dans le parc, sans témoins; votre père succomba; c'était là, en quelque sorte, un assassinat.

— Un serviteur, attiré par des décrets de voix, avait tout entendu il m'a raconté les détails de cette tragique histoire. Ce fut lui qui rapporta en secret le cadavre de son maître.

— Par respect pour la mémoire de la comtesse Marie, l'affaire fut étouffée; nul ne sut jamais comment le comte d'Allaire avait cessé de vivre. Maintenant, Hélène, parlez; pouvez-vous, dites-moi, épouser Georges de Valbrun?

— Une peur mortelle avait couvert le visage de la jeune fille. Renoncer à celui qu'elle aimait, c'était s'imposer un cruel sacrifice, c'était voir s'évanouir cette vision radieuse qui, depuis quelques jours, éclairait si doucement son horizon. Cependant elle n'eut voulu pour rien au monde épouser le fils d'un homme souillé du sang de son père.

— Puisqu'il en est ainsi, reprit-elle d'une voix altérée, vous pouvez dire à M. de Valbrun qu'il m'est impossible d'accepter sa main.

— Je ne m'attendais pas moins de vous, fit M. de Lesparre avec une satisfaction visible. Vous êtes une vaillante fille, Hélène; vous accomplissez en ce moment un pénible devoir; mais prenez courage, vous êtes jeune, riche, douée des dons les plus séduisants de la nature et de la beauté; l'avenir vous offre un champ de dévouement.

Mademoiselle d'Allaire ne répondit rien; ces consolations banales ne pouvaient avoir le prise sur elle, car sa douleur était profonde. Dans ce naufrage de ses espérances, tout s'était écroulé pour elle à la fois. Jusque-là, en effet, Hélène s'était complu à voir sa mère entourée d'une douce atmosphère de bonheur; mais une mémoire lui apparaissait réelle et maternelle.

M. de Lesparre s'imaginait que la tristesse de la jeune fille n'aurait qu'une durée éphémère. Pour la distraire, il la conduisit avec sa famille dans les villes d'eau les plus fréquentées, dans les lieux de plaisir où se passait la foule élégante. Rien de tout cela ne pouvait faire diversion à son chagrin; elle souhaitait ardemment le silence, la solitude.

Son cousin se rapprocha d'elle de plus en plus, lui prodiguant les attentions, les prévenances; mais son antipathie pour le fils de M. de Lesparre ne faisait que s'accroître.

Un jour, le tuteur d'Hélène lui raconta négligemment qu'il venait d'apprendre que M. de Valbrun allait se marier dans quelques jours. La jeune fille essaya de faire bonne contenance; mais à partir de ce moment elle parut plus triste, plus découragée encore.

Les choses en étaient là, quand Hélène atteignit sa majorité. Elle déclara alors à son tuteur qu'elle avait l'intention d'aller vivre seule dans son château d'Allaire.

— Eh bien! pensez-vous? s'écria-t-il, cela n'est pas possible; à votre âge, vous ne pouvez songer à pareille chose.

— J'ai pourvu à tout, répondit-elle, je connais une demoiselle d'un certain âge, Mademoiselle Dorsay, qui vient de passer dix années comme institutrice dans une famille des plus honorables. Elle doit la quitter prochainement et consent à m'accompagner et ma décision est fermement arrêtée.

M. de Lesparre mit tout en œuvre pour ébranler la résolution de la jeune fille; elle montra une énergie qu'il ne soupçonnait pas, et il fallut bien lui laisser effectuer son projet.

— Ma chère Hélène, lui dit-il au moment de son départ, nous étions accoutumés à vous considérer comme faisant partie de la famille, et je ne puis que vous dire que votre absence va laisser

parmi vous. Mon fils surtout est désespéré, car il vous aime tendrement. Si vous consentez à l'épouser, il s'estimerait le plus heureux des hommes.

— Pour le moment, reprit la jeune fille, j'ai un besoin impérieux de repos, de solitude, et il ne m'est pas possible de prendre une résolution qui doit engager ma vie tout entière. Plus tard, dans quelques mois, je répondrai à la demande de mon cousin.

La décision d'Hélène était bien arrêtée, mais elle voulait tout d'abord reconquérir sa liberté. Il lui semblait qu'à distance un refus définitif lui serait plus facile.

La découverte opérée par la jeune fille dans la bibliothèque du château, l'avait amenée à se demander si elle n'avait été la victime d'une machination odieuse et déloyale. Le récit qu'elle avait lu n'était-il pas une invention machiavélique pour empêcher à tout prix son mariage avec Georges de Valbrun? Elle ne croyait pas à l'amour de son cousin; mais elle était persuadée, au contraire, que sa fortune seule se trouvait en jeu et excitait la convoitise d'Albert et de son père.

La jeune comtesse savait qu'il se trouvait dans le village un homme appelé Germain-Sauvreur qui habitait une de ses sœurs, chargée de la direction de son ménage. Ce fut elle que Mademoiselle d'Allaire aperçut tout d'abord sur le seuil de la porte.

— Madame, lui dit la jeune fille, je voudrais bien parler en particulier à Germain Sauvreur.

— Je vais aller l'appeler sur-le-champ, répondit la paysanne, et elle introduisit Mademoiselle d'Allaire dans une petite chambre où elle se trouvait à l'étage.

— Germain fit un mouvement; cet interrogatoire l'embarassa visiblement.

— Mademoiselle, dit-il d'un ton respectueux, pourriez-vous me dire si vous savez quelque chose de la mort de mon maître, je me suis promis moi-même de ne jamais rien divulguer à cet égard.

— J'ai tenu fidèlement cet engagement, car le comte d'Allaire avait toujours été pour moi un maître bon et généreux, je voulais que sa mémoire fût respectée comme elle méritait de l'être.

— Vous avez loyalement agi; mais aujourd'hui je viens solliciter vos confidences au nom même de l'attachement que vous portez à mon père. Il y a pour moi un intérêt capital à savoir la vérité.

— Eh bien! puisqu'il en est ainsi, je vais tout vous dire, le comte s'est suicidé.

— Oui, mademoiselle, mais la mort de la comtesse lui avait troublé l'esprit; il avait depuis quelques temps d'étranges allures et tenait de singuliers discours. Son médecin m'avait recommandé de le surveiller de près; malheureusement, un jour qu'il se promenait avec moi dans le parc, il me chargea d'un message pour le château. Je dus lui obéir; et bientôt je fus épouvanté en entendant le bruit d'une détonation. Je m'empressai de revenir sur mes pas; il était trop tard, le comte avait accompli son funeste projet. Il était étendu sur le sol, le visage ensanglanté, et un revolver se trouvait à ses côtés.

— Mais dites-moi, le baron de Lesparre a-t-il eu connaissance de ces différentes circonstances?

— Oui, certes, mademoiselle, une dépêche lui a été envoyée immédiatement. Il est arrivé le lendemain, et m'a fait raconter minutieusement les détails de la mort du comte.

Hélène écoutait tout frémissante; elle ne pouvait plus douter de la perfidie de son tuteur, de cet homme qui portait si haut la tête et qui dans les salons les mieux fréquentés chacun tendait la main avec empressement.

— Un mot encore, mon brave Germain, reprit-elle; la justice n'est donc pas intervenue dans cette affaire?

— Pardonnez, mademoiselle, les magistrats sont venus faire les constatations usitées en pareil cas; mais le secret a été bien gardé, car dans le village on a toujours ignoré les causes véritables de la mort du comte d'Allaire.

Mademoiselle Dorsay se demandait avec étonnement ce qui se passait dans l'esprit de la jeune fille. Elle avait toujours eu la réputation d'être une personne très-prudente; or elle avait beau chercher à rendre sa conversation intéressante, Mademoiselle d'Allaire l'écoutait à peine et ne lui répondait que par monosyllabes. La pauvre demoiselle trouvait la société de la jeune comtesse fort peu récréative; aussi, pour se distraire, elle se mettait en rapport avec les habitants du village; s'initiant quelque peu à leurs besoins, à leurs affaires, et jouant ainsi le rôle de châtelaine qu'Hélène dédaignait complètement.

Un jour, elle arriva très émue auprès de la jeune fille.

— Mademoiselle, lui dit-elle, j'espère que vous ne repousserez pas la demande que je vais vous adresser; je viens vous proposer une bonne action à faire.

— Laquelle donc? dit froidement Mademoiselle d'Allaire.

— Voici ce dont il s'agit. Une femme du village est en ce moment dans une grande détresse. Son fils, qui est militaire, se trouve en garnison à Paris. Il paraît que c'est un fort bon garçon. Très attaché à sa famille, mais timide et peu intelligent. Hier, il a rencontré par hasard un habitant du village d'Allaire, qui lui a appris que sa mère était gravement malade. Dans son affolement, le malheureux est parti sur le champ, sans demander la